

CCI Formation



CONDITIONS GENERALES DE VENTE



www.cci79.com

Tarif

Tous les prix sont indiqués hors taxe et sont exonérés de TVA en vigueur. Une convention de formation sera établie, pour faire suite à la réception du bulletin d'inscription, en double exemplaire selon les textes en vigueur, dont un sera à retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Des factures partielles ou définitives vous seront adressées au cours ou en en fin de formation. Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise à l'issue de la formation



Dédit ou Résiliation

Conformément à l'article L. 6354-1 du Code du Travail :

- a - En cas de résiliation de la convention par l'entreprise moins de 5 jours francs avant le début de l'action de formation mentionnée en annexe 1, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour la réalisation de ladite convention.
- b - En cas de modification unilatérale par l'organisme de formation de l'un des éléments fixés à l'article 2, et à l'annexe 1, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation étant toutefois, limité à 5 jours francs avant la date prévue de commencement de l'action mentionnée à la présente convention. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention.

Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Niort sera seul compétent pour régler le litige.

